



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU 17/10/2023

1. VALIDATION DES MATCHS DU 15 OCTOBRE 2023

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
15/10/2023 - 11:00 CDF FEM 16U Demi-finale 1	T=SARCELLES A=SARCELLES	A1-CSPT SARCELLES 65/1 (10)	B2-VIPERS GRIGNY 22/6 (6.4)	OK	-
15/10/2023 - 14:00 CDF FEM 16U Finale	T=SARCELLES A=SARCELLES	WDF1-PFC SARCELLES 40/6 (6.4)	WDF2-CSPT SARCELLES 58/4 (9)	OK	-

2. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut adresser un courrier officiel par email à France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception).

Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l'article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket – édition 2023](#)